

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Bransat</u>	BONNIN Philippe	<u>Meillard</u>	
<u>Ceset</u>	DIJOUX Nicole	<u>Monétay</u>	ARCHASSAL Didier
<u>Chatel de Neuvre</u>	PELTIER Christian PACAUD Jean-Luc	<u>Noyant</u>	PETIOT Yves MESMIN Christian
<u>Chatillon</u>	PETIOT Ghislaine CHALMIN Maurice	<u>Rocles</u>	GUILLOT Thierry
<u>Contigny</u>		<u>Saulcet</u>	
<u>Cressanges</u>		<u>St Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Lafeline</u>	RIBIER Julien	<u>Tronget</u>	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
<u>Le Montet</u>	GRANSEIGNE Viviane TOURRET Marcelle	<u>Verneuil</u>	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie		

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc.

Absents : M. MAITRE Alain, M. M. BLANCHET François, M. CLUZEL Damien, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. SADOT David, M. EUGENE Ludwig, M. ROCHE Philippe.

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire du Syndicat

* Suppléant

Séance du 14

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Le Montet, sous la présidence de M. Alain DETERNES, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
38	21	Pour : 21 Contre : Abstentions :

Etaient présents :

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
24 février 2025

Date d'affichage
24 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

DEL20250314028

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2024, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à LE MONTET

Le Président DETERNES Alain

